

Presse

Info

Service Communication Università di Corsica Pasquale Paoli Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Sylvia Flore Responsable de la Communication Tél.: +33 (0)4 95 45 02 71 Cell.: +33(0)6 26 91 95 35 flore@univ-corse.fr

Gaëlle Piferini Chargée de Communication Tél.: +33 (0)4 95 45 06 59 gpiferini@univ-corse.fr

www. univ-corse.fr

Corte, 26/05/10

Calendrier événements 2010

- 27 mai, 17h à Corte : présentation de l'ouvrage « la Corse et le Développement Durable », UMR LISA
- 27 mai à Corte : Concours Faites de la Science
- 27 et 28 mai à Corte : Assemblée Nationale des Chefs de Département Tech de Co
- 28 mai au 3 juin à Ajaccio : École d'été combustion
- 28 mai : Colloque Éoliennes et photovoltaïque : de l'installation à l'exploitation (ERT Patrimoine et entreprise de l'Université de Corse, Association pour la promotion et la diffusion de la recherche juridique en Corse, Master 2 Droit notarial, en partenariat avec l'Office de l'Environnement)
- 28 mai, 29 mai, 4 juin, 5 juin, Institut Euro-méditerranéen des feux de Forêt, Sessions de formation des maires
- 11 juin : Colloque : Prévention des risques naturels en Corse. Quels outils au service des collectivités territoriales ?
- 14 juin : CCU Théâtre Cortiscena Frades de Antoni ARCA
- 14 et 15 juin : CCU Université Inter Âges : Colloque Tradition, traduction, transmission
- 17 au 20 juin : Colloque CARRE
- 25 juin, 26 juin, Institut Euro-méditerranéen des feux de Forêt, Sessions de formation des maires
- 9 et 10 juillet : Symposium RETI (Réseau des Iles)
- Juillet : CCU concert Corsic'Artisti Un Opéra « made in Corsica »
- 9-18 juillet : Campus d'été Énergies renouvelables
- septembre : Workshop 6 decision desk
- 9-10-11 septembre : Colloque sur le Mythe napoléonien et représentation de la Corse (Poli) (réunir les membres du réseau européen)

CCU = Centre Culturel Universitaire

Actus

Institut Euro-Méditerranéen des Feux de Forêt Sessions de formation des Maires 1° session : vendredi 28 mai, Corte, UFR Droit Eco

Dans le cadre de la création de l'Institut Euro-Méditerranéen des Feux de Forêt, placé sous la responsabilité du colonel Jacky Casanova, des sessions de formation au profit des maires de la région Corse sont mises en place.

Rattaché à l'Université de Corse, le projet de création de cet Institut a été annoncé par le Président de la République, Nicolas Sarkozy, le 2 février dernier.

6 sessions de formation sont programmées et accueilleront chacune une 50aine de maires de Corse. Chaque session dure une journée.

La première session de formation aura lieu vendredi 28 mai à 9h, salle DE 02 - UFR Eco-Droit - Campus Mariani - Corte.

Les autres sessions : 29 mai, 4 juin, 5 juin, 25 juin, 26 juin.

La première action mise en place est la formation des Maires insulaires au regard du risque incendie de l'espace naturel.

Il s'agit d'un inventaire des problèmes susceptibles d'être rencontrés dans le cadre communal et auxquels les maires ont à répondre au titre de leur responsabilité.

La programmation de ces journées est une première en France.

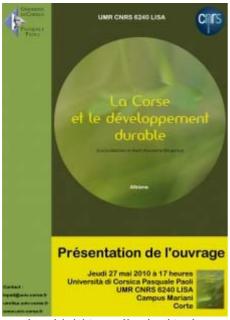
Ces 6 sessions de formations sont réparties par zones :

- 2 sessions concernent les communes du littorales avec installation à risques (camping, habitat isolé, ...),
- 2 sessions regroupent les communes de l'intérieur à faible population estivale,
- 2 sessions concernent les maires des communes de l'intérieur à forte fréquentation estivale.

Les phases de la formation :

Avant le feu Pendant le feu Après le feu

Un communiqué de presse suivra demain.



Présentation de l'ouvrage collectif «La Corse et le développement durable » Jeudi 27 mai à 17h

Corte, campus Mariani, UFR Droit Eco

Ouvrage collectif de 46 auteurs, paru aux Editions Albiana réalisé par l'UMR LISA avec le concours du CNRS sous la direction du professeur Marie-Antoinette Maupertuis.

La société corse a connu, de juillet 2008 à mai 2009, une vague de débats et controverses autour du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse, sans précédent dans l'histoire des plans et schémas successifs qui ont jalonné les cinquante dernières années de la vie politique et économique de l'île. Alors que la guestion du développement « tout court » n'a jamais dépassé les

cercles d'initiés, celle du développement durable en a franchi le limites mobilisant toutes les composantes de la société insulaire. Cette communauté humaine qui n'a pas expérimenté les étapes successives d'un développement au sens moderne du terme, est-elle en capacité de penser et de mettre en œuvre un développement durable, c'est-à-dire une phase d' « après-développement », une forme de postmodernité? Comment effectuer ce saut désigné par les experts comme un qualitatif sans tomber dans le piège d'une vision édulcorée du développement durable? Comment accompagner en conséquence une modification profonde des structures économiques, de la pratique politique voire des comportements sociaux?

C'est à ces interrogations que tentent de répondre les contributions rassemblées dans cet ouvrage. Elles sont le fruit d'une réflexion collective menée à l'Université de Corse au sein de l'UMR CNRS LISA durant un cycle de séminaire qui s'est déroulé d'avril à septembre 2009 et avait pour problématique : « que peuvent nous apprendre les sciences humaines et sociales? »

En effet, les disciplines des sciences humaines et sociales par leur appréhension «complexe » et « complète » du développement humain et du fonctionnement sociétal interrogent de manière récurrente - même parfois sans le savoir - différentes facettes du développement durable. L'enjeu est aussi de rappeler ou de faire découvrir à toutes les composantes de la société insulaire et à la communauté scientifique ce qui fait sens sur les plans économique, écologique, social et culturel lorsqu'on veut, de manière cohérente, créer de la durée dans un espace géographique naturellement limité.

L'unité mixte de recherche « Lieux, Identités, eSpace et Activités » (UMR CNRS LISA 6240) a été créée en janvier 2008 à l'Université de Corse. Elle s'appuie sur deux thèmes structurants de recherche en sciences humaines et sociales « Identités et Cultures : les processus de patrimonialisation » et « Dynamique des Territoires et Développement durable » et regroupe une soixantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi qu'une centaine de doctorants.





Concours « Faites de la science » 4ème édition régionale Corte, 27 mai

Présentation générale du concours

Comme chaque année, la Conférence des Doyens et Directeurs d'UFR Scientifiques des Universités (CDUS) suit avec attention l'évolution des effectifs des filières scientifiques des universités.

Dans un esprit analogue, la CDUS organise un concours national ouvert aux élèves des classes de lycées et de collèges sur le modèle du concours "Faites de la science" initié en 2002 par la Faculté des Sciences d'Orsay de l'Université Paris-Sud 11.

Treize universités avaient accepté de se lancer dans cette aventure la première année, vingt-quatre universités y participaient en 2007 et en 2008, et de l'avis général cette opération est un succès tant au niveau local qu'au niveau du forum national qui réunit au mois de juin les lauréats primés dans les universités participantes.

FAITES DE LA SCIENCE occupe, désormais, une place reconnue au niveau national dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique, et a reçu des soutiens de poids : l'Académie des Sciences, dont l'un de ses membres le Professeur Pierre LENA avait accepté de présider le jury de la troisième édition, les grands organismes de recherche, les sociétés savantes, ainsi que des sponsors privés.

Ce concours propose de développer le goût des élèves pour l'expérimentation scientifique en les invitant à aborder les questions avec l'esprit du chercheur et ainsi libérer leur initiative, toutes actions susceptibles de participer à créer une image dynamique des sciences dans l'esprit des jeunes. C'est donc au plus grand nombre que ce concours s'adresse.

Le concours se déroulera en deux phases, une phase locale au niveau d'une université, et une phase nationale qui se tient à Paris. Dans la phase locale, les établissements du second degré sont d'abord appelés à répondre à un appel à projets lancé, en début d'année scolaire, par les universités.

L'objectif du concours est d'encourager les initiatives des professeurs de l'enseignement secondaire dans le domaine de l'expérimentation scientifique.

Les meilleurs projets, sélectionnés par un jury composé essentiellement d'universitaires, sont soutenus par une bourse de 300 euros. A la fin de l'année scolaire, les porteurs de projets soutenus, présentent leurs travaux à la communauté scientifique, dans le cadre d'un forum organisé dans les locaux universitaires. Des prix récompensent les meilleures réalisations.

Dans la phase nationale, les lauréats des concours locaux sont accueillis, fin juin, pour une compétition finale, à Paris, sous l'égide de la CDUS. La remise de prix se déroule en présence de nombreuses personnalités du monde scientifique.

Présentation au niveau régional

Le concours "Faites de la science" s'est fixé pour objectif de contribuer à l'acquisition d'une culture scientifique et technique par les élèves des collèges et lycées, mais il est également un outil de valorisation des initiatives des enseignants des lycées et des collèges auprès des chefs d'établissement.

Pour cette quatrième édition régionale, la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Corse recevra 2 groupes de collèges :

Collège Padule Ajaccio Classes de 5ème, 4ème et 3ème

Projet « La tectonique des plaques : modèles et prévision des risques ».

Collège de Porticcio Classes de 6ème, 5ème, 4ème, 3ème et 2nde

Projet « Ecosystème marin : forces et faiblesses. »

Les élèves auront 45 minutes pour préparer leur salle, leur matériel... A l'issue des 45 minutes, le concours débutera. Ils disposeront de 15 à 20 minutes d'entretien avec le jury, qui sera partagé en deux, de façon à ce que les candidats soient examinés deux fois.

Le jury évalue la production et la qualité scientifique de la présentation qui en est faite par les élèves compte tenu du niveau de la classe. Il est composé d'enseignants et d'enseignants - chercheurs de la Faculté des Sciences et Techniques ainsi que des membres partenaires au concours.

L'objectif à atteindre est la valorisation du travail des élèves au cours de l'année scolaire, expliquer la mise en oeuvre du projet, communiquer les résultats, mettre en avant les réussites mais aussi les difficultés pour y parvenir.

Chaque groupe pourra assister aux autres exposés ou découvrir les expositions mises à leur disposition tout au long de la journée.

Programme du concours

Faculté des Sciences, Campus Grimaldi, Corte

9h - 9h30 : Accueil des participants dans l'amphithéâtre Jean NICOLI

9h40 : Allocution du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques, Mme Vanina PASQUALINI

10h30 : Début du concours 11h30 : Délibération du jury

12h - 14h : Pause déjeuner au Restaurant Universitaire

14h15 - 16h : Visite d'un laboratoire avec dégustation de miels 16h00 - 16h45 : Proclamation du palmarès et remise des prix



Assemblée Nationale des Chefs de Département Tech de Co, les 27 et 28 mai à Corte

Pour la première fois cette année, le département « Techniques de Commercialisation » de l'IUT de Corse accueille l'Assemblée Nationale des Chefs de Département de sa spécialité les 27 et 28 mai 2010 à Corte.

À la fois réunion de travail et manifestation conviviale, ce rendezvous réunira près d'une centaine de participants, venus des 78 départements « Tech de Co » de France.

Contact:

Christophe HALUPKA,

Directeur du Département « Techniques de Commercialisation » Et cheville ouvrière du projet, avec un groupe d'étudiants de l'IUT de

Corse.

Tel: 04.95.46.82.75. / Courriel: halupka@univ-corse.fr





Colloque éolienne et photovoltaïque : de l'installation à l'exploitation le 28 mai

Vendredi 28 mai 2010 aura lieu un colloque « Énergies éolienne et photovoltaïque : de l'installation à l'exploitation » à 9h UFR Droit, Amphi F. Ettori, Campus Mariani, Corte. Ce colloque est organisé par l'ERT Patrimoine et entreprises de l'Université de Corse, l'UMR-CNRS Lieux Identités eSpaces Activités, le Master 2 Droit notarial et l'Association pour la promotion et la diffusion de la recherche juridique en Corse. En association avec l'Office de l'Environnement de la Corse et les éditions Lexisnexis.

Les énergies renouvelables ont un rôle important à jouer pour assurer l'indépendance énergétique de la Corse. Pour permettre leur exploitation de façon durable, il est absolument indispensable de maîtriser les règles juridiques s'appliquant lors de l'installation mais également lors de l'exploitation de parcs solaires et éoliens.

Cette maîtrise est d'autant plus nécessaire que, d'une part, il existe en la matière un véritable maquis juridique et que, d'autre part, les règles juridiques varieront suivant le lieu d'implantation. A titre

d'illustration, il est ainsi possible d'évoquer l'un des derniers arrêtés parus en la matière qui est venu préciser que le tarif de rachat de l'électricité serait différent suivant que l'installation avait bénéficié d'une prime d'intégration au bâti sur un bâtiment à usage principal d'habitation, d'une prime d'intégration au bâti située sur d'autres bâtiments ou d'une prime d'intégration simplifiée au bâti. Il s'agît encore du décret n° 2009-1414 fixant les autorisations d'urbanisme nécessaires pour ce qui concerne les parcs solaires au sol.

Pour atteindre cet objectif de clarification, il a été fait appel à différents spécialistes qui tous en leur domaine apporteront des précisions tant sur l'installation que sur l'exploitation des parcs solaires et éoliens. Il en ira ainsi de M. Poli qui évoquera notamment le schéma éolien de la Corse et la charte de développement du photovoltaïque en Corse ou encore de M. Roussel qui abordera, par exemple, les conditions pour réussir et maîtriser l'installation et l'exploitation en milieu rural. En outre, seront abordées les questions d'urbanisme, de copropriété, d'installation sur le domaine public, de publicité foncière, de fiscalité et de troubles de voisinage. Cette manifestation est ouverte aux professionnels du droit (notaires, avocats, architectes, experts, ...), aux personnels des collectivités territoriales, des associations et des entreprises directement intéressées par les modalités d'installation et d'exploitation de parcs solaires et éoliens ainsi qu'à tout particulier.



12ème École de Combustion du 28 mai au 3 juin à Porticcio

L'École de Combustion a pour objectif de donner ou d'actualiser les connaissances de base sur les phénomènes impliqués dans les écoulements réactifs, d'élargir le champ de vision des participants en leur présentant les différents aspects de cette science multidisciplinaires, de promouvoir l'émergence de nouveaux axes de recherche et de favoriser les échanges d'informations sur les techniques, les méthodes, les questions fondamentales ou les applications et enjeux industriels.

Contact : UMR SPE CNRS 6134 / Université de Corse

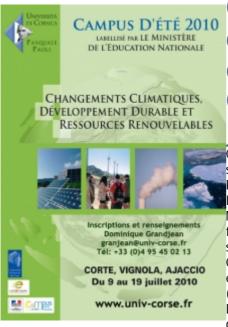
Courriel: ec2010@univ-corse.fr |Tél:+33 (0)4 95 45 01 39



Colloque : Prévention des risques naturels en Corse. Quels outils au service des collectivités territoriales ? le 11 juin

En cours de préparation

Organisé par le CNFPT et l'Université de Corse, à Corte Séminaire ouvert aux élus, agents territoriaux en charge de l'urbanisme ..., aux agents des services de l'État, aux architectes, aux notaires,



Campus d'été 2010 : Changements climatiques, développement durable et ressources renouvelables Corte, Vignola, Ajaccio, du 9 au 18 juillet 2010

Ce Campus d'été, labellisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, sera consacré aux changements climatiques, Développement Durable et Ressources Renouvelables.

Il s'adresse aux salariés et plus particulièrement aux étudiants en Master 1^{ère} année et plus, en sciences physiques ou suivant une formation rattachée à la gestion, l'économie, la communication ou aux secteurs de l'énergie du transport du pétrole et du gaz.

Ce Campus d'été est ouvert à la fois aux étudiants français, européens et internationaux. Les participants devront maîtriser la langue française (Niveau B1) ainsi que la langue anglaise.

La restauration en pension complète, ainsi qu'une partie des frais de déplacement seront pris en charges pour les étudiants.

Les droits d'inscription s'élèvent à 60 euros pour les étudiants et à 30 euros pour les salariés. Le bulletin d'inscription est disponible sur <u>www.univ-corse.fr</u>, rubrique Evenement. Il est à renvoyer avant le 28 juin 2010.

CCU / Centre Culturel Universitaire Cortinscena

Lundi 14 juin à 18h Spaziu Culturale Natale Luciani Frades de Antoni ARCA (Alghero) Compagnie U Teatrinu

De part et d'autre du détroit de Buniaziu, deux cavaliers préparent leurs montures. Petit à petit leurs voix se confondent pour ne plus former qu'une seule parole. Celle de deux peuples « frères » que les vicissitudes de l'histoire et l'invention des frontières ont privés de leur continuité. C'est alors que l'on revient aux mythes et que l'on redécouvre les parentés de ces terres contigües. L'évocation, poétique et profonde, est aussi une invitation à revenir, encore et toujours, sur ce qui semblait séparé. Le recours du texte à l'ironie et à la drôlerie nous rappelle que les programmes d'échanges INTERREG n'ont en réalité rien inventé.

CCU / Centre Culturel Universitaire Corsic' Artisti Acte III

Entrée : 10 €, 5 € tarif étudiant.

Juillet 2010 Prumitei, Centre des Arts du Feu, Francardu Un Opéra « made in Corsica »

En partenariat avec Prumitei, le Centre des Arts du Feu de Francardu, le pari a été lancé de produire un Opéra « made in Corsica ». Celui-ci s'articulera autour de l'œuvre magistrale de Gaetano Donizetti : « L'elisire d'amore ». La réalisation et la représentation, signées par des artistes à la fois insulaires et continentaux, prennent effet dans un projet global du CCU qui a intégré la conception du décor et des costumes lors de ses ateliers, sollicitant ainsi l'esprit de création des étudiants. Courant juillet 2010, les divers protagonistes de l'œuvre (orchestre, solistes, chœurs, metteur en scène) prépareront le spectacle à Corte, au sein du Spaziu di Cultura Natale Luciani, avant de le présenter au public, dans le cadre du théâtre de verdure de Prumitei à Francardu.

CCU / Centre Culturel Universitaire Université Inter-Âges : Conférences et Stonde

Lundi 14 et mardi 15 juin Amphi Ettori, Campus Mariani Colloque: Tradition, traduction, transmission Association Art + Université + Culture

Les échanges du Centre Culturel Universitaire avec les autres services culturels des universités françaises réunis au sein du réseau Art+Université+Culture font apparaître que les questions culturelles se posent certes en termes de programmes généraux, mais nécessitent également une adaptation raisonnée aux réalités culturelles des régions concernées et de leurs spécificités. La question de la Tradition/Traduction/Transmission est loin de constituer une « spécialité » corse ! Aussi les participants ontils décidé d'organiser deux journées de réflexions et d'échanges dévolues à l'approfondissement de ces

Un axe fort charpente la réflexion entre les différents partenaires intéressés dans l'action culturelle : "Le développement culturel n'est pas un enjeu de politique générale universitaire et l'autonomie risque de renforcer la marginalisation de la culture sauf si intervient une prise de conscience des fonctions possibles des services culturels en lien avec la communauté universitaire et les régions."

questions désormais au centre de la vie de nos sociétés.